

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE EN 2026

E-CYCLING





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Head Coach de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licenciés UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par le Head Coach en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7- Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.

8 - Seule une sélection officielle et provenant du sélectionneur lui-même sera valide



MODALITES DE SELECTION

Championnats du Monde E-CYCLING

Demi-finale le 2 octobre 2026

*Finale le 12 novembre 2026 en présentiel
organisée dans deux pôles mondiaux
à définir*

1/ Informations générales et réglementaires

La FFC dispose de 3 quotas pour les Hommes et 3 quotas pour les Femmes pour participer à la demi-finale des championnats du Monde UCI de e-Cycling qui se déroulera le 2 octobre 2026 en distanciel.

L'organisation d'une session en présentiel au Campus FFC près de Saint-Quentin en Yvelines est envisagée, de plus amples renseignements seront communiqués aux coureurs sélectionnés.

A l'issue de cette demi-finale seuls les 20 premiers (Hommes et Femmes) seront qualifiés pour accéder à la finale, en présentiel, lieu à définir qui se dérouleront le 12 novembre 2026.

2/Modalités de sélection

ÉQUIPE DE FRANCE

Dotation en tenue France

Les Championnats du Monde Cyclisme Esport UCI 2026 maintiennent le même parcours de qualification que 2025, un équilibre entre les qualifications via les Fédérations Nationales et les événements ouverts organisés par MyWhoosh :

- **Qualifications via les Fédérations Nationales (70 %)**
 - Environ 100 coureurs de chaque genre qualifiés pour les demi-finales par l'intermédiaire des Fédérations Nationales sur la base des quotas alloués par l'UCI.

- **Qualifications via MyWhoosh (30 %)**
 - Environ 30 coureurs qualifiés via les événements organisés par MyWhoosh. Tout athlète non sélectionné par sa Fédération Nationale avant le 1er septembre peut participer à la MyWhoosh Sunday Race Club l'une des deux premières semaines de septembre. Le coureur doit informer MyWhoosh de son souhait d'être considéré pour la qualification ouverte avant la course en envoyant un e-mail à racecontrol@mywhoosh.com. L'admission finale des coureurs en demi-finale via la voie de qualification publique est soumise à l'approbation d'éligibilité de la Fédération Nationale et de l'UCI.

Dates clés de qualification :

- Juillet/août : Période de qualification des Fédérations Nationales. Tous les coureurs doivent participer à au moins un événement Elite de la MyWhoosh Sunday Race Club afin de pouvoir être sélectionné et d'être éligibles pour la demi-finale.
- 31 août : date limite pour la soumission des quotas alloué par les Fédérations Nationales, avec noms des coureurs et leur ID UCI.
- 6 et 13 septembre : courses de qualification ouverte organisées sur MyWhoosh SRC.
- 19 septembre : publication de la liste complète des coureurs participant à la demi-finale.
- 2 octobre : demi-finales (environ 130 coureurs), format exact à annoncer ultérieurement.
- 12 décembre : finale en personne dans 2 hubs mondiaux, lieu et format exacts à annoncer ultérieurement.

Concernant les quotas FFC :

Sont sélectionnés d'office le Champion de France et la Championne de France e-Cycling 2026

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir participé à la finale (H ou F) du championnat de France e-Cycling 2026
- Avoir terminé dans le Top 20 des Championnats du Monde de e-Cycling 2025
- Autres athlètes sur profil spécifique et haut-potentiel médaille

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé, sur la base des résultats aux précédents championnats du monde avec priorité aux résultats 2026, en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection : Le 30 août 2026

3/ Formalités à remplir après sélection

Tenue nationale

Tous les coureurs français au départ devront impérativement porter la tenue nationale (maillot + cuissard) selon la réglementation UCI. (Cf. formalités ci-dessous). En contrepartie ils auront la possibilité d'apposer un sponsor sur la poitrine du maillot (à la place du logo FFC) dans la limite des 80cm2 réglementaires suivant les articles 1.3.057 et 1.3.058 du règlement de l'UCI concernant les marquages autorisés.

4/ Ethique

Quel que soit son niveau sportif, tout athlète qui enfreindrait les règles de l'éthique du sport ne pourrait être sélectionné pour ce championnat du monde.



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Equipes de France

Emmanuelle LAPIERRE Email : e.lapierre@ffc.fr ☎ : +33 (0)181880931

Référent technique de la discipline

- Julien THOLLET – Manager endurance
E-mail : j.thollet@ffc.fr – Tél : +33 676379501
- Romain MALBREIL – Chargé de mission e-Cycling
E-mail : r.malbreil@ffc.fr

Diffusion des Sélections en Equipe de France

<https://velo.ffc.fr/>

Haut Niveau

Sélections Équipe de France

Accueil > Sélections Équipe de France

Date	Discipline	Intitulé	Ville/pays	Sélection
19/11	Cyclo-cross	Coupe du Monde	Troyes (FRA)	voir la sélection

RETOUR ÉQUIPE DE FRANCE

Equipe de France